

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NONGO IMMO »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ABBE-
BROUKOI II, LOT 2795, ILOT 300 , Lot 2795, Ilot 300

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 17/05/2023 reçus par Me AWA KONE, Notaire , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NONGO IMMO »

Objet : - La vente, la location et l'acquisition de biens immobiliers,

- L'aménagement foncier;

- La gestion et l'administration des biens immobiliers;

- La réhabilitation, la rénovation de bâtiment;

- Le lotissement et l'entretien d'espace vert;

- L'étude de tout projet et de toute opportunité immobilière et recherches de leurs financements.

- Le commerce général,

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ABBE-
BROUKOI II, LOT 2795, ILOT 300 , Lot 2795, Ilot 300

Dirigeant(s) M COMPAORE ABLASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03302 du 05/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42104/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

